



**SUJET : ETABLISSEMENTS DE SANTE SOINS DE VILLE ARS ELECTIONS 2017 ACCES AUX SOINS CHU-CHR DENTAIRE E-SANTE GERONTO HOPITAL LIBERAUX PATIENTS-USAGERS TELEMEDECINE COLLECTIVITES TERRITORIALES**

### **Elections 2017 et innovation en santé: les propositions des principaux candidats pour l'encourager**

PARIS, 2 février 2017 (APMnews) - Les conseillers santé de cinq principaux candidats se sont positionnés sur la question de l'innovation en santé, apportant chacun des propositions pour l'encourager, lors d'une table ronde mercredi.

Ils s'exprimaient à l'occasion des états généraux de l'innovation organisationnelle (Egos) qui avaient lieu mercredi à Paris, et dont l'objectif était d'"être catalyseur d'innovations locales". Au total, 73 contributions d'innovations organisationnelles en santé ont été soumises, 31 retenues et 8 d'entre elles, "ayant le plus grand potentiel" primées mercredi (cf APM SAN3OKPFID).

Après avoir tous souligné l'intérêt de cette initiative, chacun des représentants des 5 candidats ont formulé des suggestions pour pouvoir généraliser ces initiatives et stimuler l'innovation en France.

Le Pr Patrick Pessaux, professeur des universités-praticien hospitalier (PU-PH) au CHU de Strasbourg, membre de l'équipe de campagne **d'Emmanuel Macron**, a estimé qu'il fallait arrêter de coller le mot "uniformité" à la problématique de l'"égalité de santé sur le territoire". "Je crois que c'est une erreur", a-t-il commenté. "Il peut y avoir, au niveau de la base du terrain, des initiatives tout à fait adaptées à la population, qui ne présente pas les mêmes pathologies, et à la structure institutionnelle sur le terrain", a-t-il souligné.

"Il faut promouvoir cette démarche du terrain, donner du dynamisme au niveau local", a-t-il renchéri. "L'Etat ne doit pas donner des ordres qui viennent de Paris pour tout le territoire. L'idée, c'est de donner des axes. C'est au terrain [ensuite] de s'organiser au niveau des structures et des moyens pour mettre en oeuvre des initiatives locales", a-t-il expliqué.

Il faut que l'agence régionale de santé (ARS) puisse "faire passer des appels à projets sur des thématiques" pour qu'au niveau local, des associations de patients et des professionnels s'organisent en vue de mettre en place des initiatives, a complété le Pr Pessaux. Il a fait remarquer que le "cycle de l'innovation" s'accélérait, donc il faut faire en sorte que l'évaluation soit "beaucoup plus rapide". Il faut "décloisonner la réglementation de l'innovation" pour faciliter sa mise en place, a-t-il plaidé.

Pour mieux remonter les initiatives locales, il faut mettre en place un "système d'information" afin que les citoyens soient au courant et que les "professionnels puissent essayer de les reproduire ou de les adapter", a suggéré le Pr Pessaux.

Noam Ambrourousi, membre de l'équipe de campagne de **Jean-Luc Mélenchon**, haut-fonctionnaire et coresponsable de la commission santé du Parti de gauche, a estimé qu'il fallait "reconstruire tout l'ensemble de la chaîne de l'organisation des soins". "On veut démarrer au niveau du quartier, ensuite monter d'un cran avec une unité territoriale de santé publique jusqu'aux futures unions départementales de santé, qui remplaceront les ARS", a-t-il expliqué. "Honnêtement, la région n'est pas le territoire pertinent en matière de santé", a-t-il commenté.

"Une fois que ces instances seront créées, se posera la question de la gouvernance", a-t-il

poursuivi. "Nous proposons qu'à tous les échelons, il y ait des instances de gouvernance qui comprennent des citoyens tirés au sort, des collectifs d'usagers, des professionnels, des syndicats, des élus, des représentants de l'assurance maladie et des représentants de l'Etat pour que tout le monde se parle à tous les niveaux et pour que les initiatives intéressantes remontent petit à petit", a-t-il détaillé. L'objectif aussi est que "l'Etat, qui est le garant de l'égalité de l'offre et l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire, [...] voie remonter ces initiatives et soit capable de réaliser cet essaimage", a-t-il détaillé.

## Promouvoir l'exercice collectif sous forme de SCIC

Fanélie Carrey-Conte, membre de l'équipe de campagne de **Benoît Hamon** et conseillère régionale d'Ile-de-France, ex-députée (PS, Paris) a estimé que la puissance publique pouvait jouer un "rôle majeur" afin de "favoriser les logiques de partenariats et de mettre en réseau d'un certain nombre d'acteurs". Elle a cité en exemple la question de l'interdiction des pesticides où les différents acteurs "se heurtent à des difficultés de culture" avec des administrations qui sont "trop cloisonnées" et "n'ont pas l'habitude de travailler ensemble".

"La puissance publique doit aussi servir à favoriser et améliorer les réglementations pour rendre possible des expérimentations, des innovations qui aujourd'hui se heurtent à des problèmes réglementaires", a-t-elle poursuivi.

"Nous avons la volonté, pour lutter contre les déserts médicaux, de favoriser tout ce qui relève de l'exercice pluridisciplinaire et collectif des professionnels de santé", a-t-elle rappelé. Pour les maisons de santé ou les centres de santé, "nous soutenons la possibilité de créer des structures sous une nouvelle forme statutaire, qui est la SCIC (société coopérative d'intérêt collectif)", a détaillé Fanélie Carrey-Conte.

La particularité de la SCIC est un système de multi-sociétariat "où il y a des usagers, des salariés, des partenaires qui peuvent être parties prenantes des coopératives", a expliqué l'ancienne députée.

Dans le cadre de l'implantation de maisons de santé sous cette forme, il pourrait y avoir, parmi les parties prenantes de la coopérative, des médecins libéraux sociétaires en tant que tels, des salariés qui pourraient servir à toutes les fonctions supports, administratives ou comptables non médicales, mais aussi des usagers, des citoyens et des élus locaux, a-t-elle énuméré. "Cette forme organisationnelle nouvelle permettrait de répondre aux problématiques que se posent les professionnels et les usagers", a-t-elle fait valoir.

Aujourd'hui, le champ de la SCIC n'est pas "complètement utilisable autour des questions de santé", a signalé l'ex-députée, précisant qu'il fallait clarifier ce point au niveau réglementaire.

Mickaël Ehrminger, membre de l'équipe de campagne de **Marine Le Pen**, en charge de la santé et secrétaire général du collectif "usagers de la santé" lancé par la candidate frontiste en mai 2016 (cf APM CDB6O7BV25), a souligné pour sa part la complexité du système administratif, de santé et de protection sociale. "Il y a énormément de strates de décisions, avec des compétences qui peuvent se chevaucher entre différentes agences et différents décideurs", a-t-il pointé, estimant qu'il fallait simplifier ce système. "Tout cela ajoute de la complexité, qui peuvent devenir des freins pour l'innovation", a-t-il estimé.

"Il faut se mettre autour d'une table et décider qui doit faire quoi, quelles sont ses compétences spécifiques, lesquelles peuvent être partagées et [il faut] créer des véritables ponts de coordination entre tous ces services qui puissent permettre un meilleur fléchage" pour les professionnels et les usagers, a-t-il préconisé.

"Les Français s'engagent et sont motivés pour agir. Pour cela, il faut les aider, en simplifiant les démarches", a-t-il ajouté.

Laure de la Raudière, membre de l'équipe de campagne de **François Fillon**, députée (LR, Eure-et-Loir), a estimé qu'il fallait avoir un "système de financement adéquat" qui favorise l'innovation. "Il faut changer la façon dont on conçoit le remboursement de la tarification pour permettre d'avoir un forfait qui [englobe] l'ensemble des acteurs qui contribuent au service

rendu au patient", a-t-elle détaillé.

Elle s'est dite favorable à ce qu'"on puisse innover dans le parcours organisationnel" pour permettre "de donner plus de transparence au fonctionnement pour le patient, plus d'agilité pour les professionnels de santé", mais il faut qu'"en échange, il y ait un financement extrêmement incitatif pour ces innovations parce que les professionnels ont tout à y gagner d'avoir des [organisations] beaucoup plus fluides, avec pour les patients plus de confort, moins de transport et plus de télémédecine".

"Cela nécessite de mettre le patient au coeur et le financement au bénéfice de ces innovations", a-t-elle indiqué. Il faut aussi "assurer la possibilité d'acheter des services innovants de start-up dans le cadre de commande publique", a plaidé la députée.

mh/ab/APMnews polsan  
[redaction@apmnews.com](mailto:redaction@apmnews.com)

MH2OKQOJQ 02/02/2017 15:39 POLSAN - ETABLISSEMENTS

©1989-2017 APM International.